

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur, Chers enfants,

À l'heure où le printemps apporte son lot de rayons de soleil et de renouveau, nous vous présentons ce souffle par une nouvelle édition de Bouloc les Nouvelles et prochainement par un nouveau site internet.



Dans les mois à venir, une Newsletter sera élaborée pour communiquer avec encore plus de réactivité.

Les parutions municipales ne sont pas limitées aux actions des élus. C'est pourquoi cette nouvelle édition met à l'honneur « La page des enfants » avec leur spontanéité.

C'est aussi le temps de mettre en relief les actions engagées avec les associations, avec nos partenaires et collaborateurs.

En effet dans le cadre de l'accueil des enfants en situation de handicap, une charte signée avec la maison départementale du handicap a été remise à l'ensemble des intervenants de l'enfance. Au-delà de cette charte, c'est un plan de formation qui a été établi sur la « différence ».

Des liens dynamiques ont été contractualisés avec l'association CDCV pour engager une réflexion sur l'embellissement de la commune et la préservation de notre cadre naturel. Ces échanges se concrétisent par des actes qui se pérenniseront dans le temps.

C'est toujours dans un esprit d'ouverture et d'écoute que l'ensemble des membres du conseil municipal souhaite bâtir notre cité.

Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur

2

La Résidence "Les Tournesols" inaugurée

3

Lancement d'une nouvelle charte

11

Un carnaval populaire

14

Première exposition culturelle

Suivez l'actualité de la commune au quotidien sur les réseaux sociaux





AVRIL

Dimanche 5 avril 2015Pharmacie Albus à Bruguieres
18 place République – 05 62 79 14 49**Lundi 6 avril 2015**Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougain – 05 62 75 21 91**Dimanche 12 avril 2015**Pharmacie Alibert à Saint Genies Bellevue
9 rue Principale – 05 61 74 69 30**Dimanche 19 avril 2015**Pharmacie du Barry à Gratentour
C. cial du Barry – 05 61 82 37 64**Dimanche 26 avril 2015**Pharmacie de la Fontaine à Montberon
Rue de la Fontaine – 05 61 74 44 55

MAI

Vendredi 1^{er} mai 2015La grande Pharmacie à Saint Jory
Route Saint Sauveur – 05 61 35 50 14**Dimanche 3 mai 2015**Pharmacie des Arts à Aucamville
83 route de Fronton – 05 61 70 26 15**Vendredi 8 mai 2015**Pharmacie Centrale à Launaguet
1 avenue des Nobles – 05 61 74 04 57**Dimanche 10 mai 2015**Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières – 05 61 74 85 34**Jeudi 14 mai 2015**Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers – 05 61 82 03 82**Dimanche 17 mai 2015**Pharmacie de XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48**Dimanche 24 mai 2015**Pharmacie de Buffebieu à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33**Lundi 25 mai 2015**Pharmacie Ghedin à Labastide Saint Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93**Dimanche 31 mai 2015**Pharmacie de Fonbeuzard à Fonbeuzard
98 route de Fronton – 05 61 70 10 26

JUIN

Dimanche 7 juin 2015Pharmacie de la Nationale à Saint Jory
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27**Dimanche 14 juin 2015**Pharmacie Ghedin à Labastide Saint Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93**Dimanche 21 juin 2015**Pharmacie Peyronnette à Saint Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55**Dimanche 28 juin 2015**Pharmacie Centrale à Bruguieres
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.

La Résidence "Les Tournesols" inaugurée



Vendredi 6 février, c'est sous la neige que la résidence « Les Tournesols » a été inaugurée en présence de Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne. Cette résidence mixte a été réalisée par le groupe Colomiers Habitat, afin de créer 48 logements dont 16 dédiés aux seniors. Après le coupé de ruban et la visite des lieux, lors des discours, la qualité architecturale de cette résidence et la politique offensive en faveur du logement social ont été saluées tout comme l'accent mis sur la mixité sociale, le vivre ensemble. Bouloc compte désormais 165 logements sociaux. Les premiers résidents des « Tournesols » ont emménagé dès le mois de novembre.

**BOULOC LES NOUVELLES**

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Nicolas LE CHEVILLER (Service
communication – vie associative)

Création, réalisation
et impression :
Evoluprint à Bruguieres

Lancement de la charte d'accueil des enfants en situation de handicap



La cérémonie de mise en place de la charte d'accueil des enfants en situation de handicap s'est déroulée dans la salle des fêtes le 27 février dernier. En présence de Monsieur Suc-Mella (Directeur de la MDPH), tous les acteurs locaux œuvrant auprès de l'enfance étaient présents. L'occasion de présenter cette charte née de la volonté de l'équipe municipale de mettre en œuvre une réelle politique d'intégration des enfants en situation de handicap afin d'optimiser l'accueil de tous

les enfants dans toutes les structures de la commune : temps du midi, périscolaire et accueil de loisirs. Dans cette démarche, une AVL (Auxiliaire de Vie de Loisirs) intervient auprès de deux enfants de l'école maternelle depuis la rentrée de septembre 2014. Deux enfants en situation de handicap sont ainsi accompagnés au quotidien. Du côté de l'école élémentaire, une attention particulière est portée à la classe de CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire).



3 questions à Christelle Brandalac

Bouloc les Nouvelles : *Christelle, vous êtes Maire-adjoint en charge de la commission Enfance, PEDT et intergénérationnel et à l'initiative de cette charte. D'où est venu le souhait de réaliser ce document ?*

Christelle Brandalac : Dès la campagne des élections municipales, nous avons beaucoup réfléchi aux questions portant sur le bien vivre ensemble dans la commune. De plus, nous avons vécu une situation il y a quelques temps qui nous avait beaucoup ému(e)s et nous nous étions dit « plus jamais ça » ! Mon travail auprès de personnes polyhandicapées me sensibilise davantage au handicap, à la place qu'on laisse dans notre société, aux personnes qui gravitent dans leur entourage et c'est de là, que nous avons travaillé sur la création de cette charte. C'est un moyen aussi de sensibiliser l'ensemble de la population sur le handicap et de mettre en place une étude sur l'accessibilité dans notre commune.



en place une AVL (Auxiliaire de Vie de Loisirs) qui intervient auprès d'enfants à l'école maternelle. Sarah permet aux enfants de pouvoir être accueillis à la cantine dans de bonnes conditions. Cette charte est dans un premier temps destinée aux personnels qui ont ou qui auront à accompagner des enfants en situation de handicap. La mise en place de cette charte va être le point de départ de formations pour l'ensemble du personnel ALAE et ALSH. Ce cycle de formations a débuté avec le spectacle « Riffi et médiation » (voir page 8 et 9 de cette publication) qui a été proposé à tous les enfants de l'école et à tous les agents. Ce travail de réflexion est mené en partenariat avec l'école. En complément, une formation spécialisée sera proposée par Béatrice Houlier (chargée de mission handicap à LEC Grand Sud) sur la différence de manière globale.

pouvez-vous nous dire de plus autour de cette démarche ?

Christelle Brandalac : Dans l'avenir, nous souhaitons dans un premier temps pérenniser ce dispositif. Nous ferons le point au mois de juin après une période de fonctionnement avec toutes les personnes concernées, ceci dans le but d'améliorer notre fonctionnement par rapport aux enfants. L'intervention de Sarah (AVL) peut, peut-être, dans l'avenir, s'ouvrir sur des temps d'animation périscolaire. Une réflexion est à porter. Nous souhaitons aussi poursuivre la démarche de formation auprès des agents ALAE et ALSH. Nous aimerions que dans l'avenir, des associations en lien avec les enfants puissent aussi mettre des actions en place afin de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap pour une commune où il fait bon vivre ensemble.



Bouloc les Nouvelles : *Cette charte est principalement destinée aux animatrices de l'ALAE et de l'ALSH. Est-ce que des formations et un accompagnement sont également prévus autour de cela ?*

Christelle Brandalac : Suite à la création de cette charte, nous avons mis

Bouloc les Nouvelles : *Est-ce que d'autres actions sont prévues ? Que*

Le prochain voyage ANCV est connu



Une quarantaine de personnes ont participé à la première réunion de préparation du voyage ANCV, moment privilégié où les seniors peuvent eux-mêmes travailler sur la prochaine destination.

Aux côtés du service Social de la Mairie et de l'équipe du CCAS, les échanges se sont multipliés autour des propositions de destination : l'Île de Ré, dont le nom avait déjà été évoqué lors de la réunion de bilan du dernier voyage, et l'Île d'Oléron. C'est unanimement que l'Île de Ré a été retenue. Du 12 au

19 septembre 2015, un groupe de seniors participera donc pour 8 jours et 7 nuits à Saint-Clément les Baleines, au village du Phare via le prestataire Odésia. Le village vacances sera situé à seulement quelques kilomètres de La Rochelle, à 50 mètres de la plage. Le tarif proposé est de 389 € pour les personnes impo-

sables et de 204 € pour les non imposables (185 € pris en charge par ANCV) avec bus (tarif en cours d'étude) et assurance annulation de 13,61 €. Une cinquantaine de personnes se sont inscrites à ce jour.

Voirie

La Mairie à l'écoute des riverains



Chemin de Peyrot

Les riverains ont été reçus suite à une pétition signée par 45 d'entre eux, portant sur la vitesse trop élevée des véhicules et créant un problème de sécurité. Ils ont rencontré les élus le 27 janvier dernier pour évoquer leurs inquiétudes et échanger sur le sujet. Plusieurs problèmes ont été décrits et relevés. Suite à la demande des riverains, la vitesse sera abaissée à 50km/h sur ce chemin communal et une étude va être faite par la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) sur les différents sujets.

...
... **La Municipalité a reçu des riverains du chemin de Peyrot puis du chemin de Saint-Pierre...**
...
...

Chemin de Saint-Pierre

Le 3 février, ce sont les riverains du Chemin de Saint-Pierre qui ont été reçus, là encore pour les problèmes de vitesse et de sécurité. Plusieurs hypothèses ont été évoquées dont la possibilité d'un sens unique sur une partie du chemin, action qui a déjà fait ses preuves avec également le traçage d'un piétonnier au chemin de Saint-Jean. Une sensibilisation devrait être rapidement menée.

Sensibilisation au covoiturage

Dans le cadre de la semaine du développement durable, Tisséo organise une animation sur le covoiturage à la gare de Castelnau le mardi 2 juin à partir de 17 h 00. "Rézopouce", premier réseau d'autostop organisé, présent sur la commune, participera également à ce rendez-vous, en partenariat avec la Communauté de Communes du Frontonnais.



Vendredi 6 mars se tenait la cérémonie de citoyenneté. Ce rendez-vous permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale pour lui remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen. Dans son discours, Ghislaine Cabessut a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) participait à cette cérémonie et a proposé une animation musicale après le vin d'honneur. Cette année à Bouloc, ce sont une quarantaine de jeunes qui ont atteint l'âge de la majorité. Un âge donnant des droits et des devoirs de citoyens, comme celui de pouvoir voter...

40 jeunes nouveaux électeurs



La Mairie
aux côtés
des entreprises
de la ZA Lafitte

Les entreprises de la Zone Artisanale Lafitte ont sollicité la Mairie suite aux vols à répétition qui ont eu récemment sur ce site. Madame le Maire, Ghislaine Cabessut et une délégation d'élus ont reçu des représentants des entreprises concernées pour essayer de trouver des solutions en présence du Lieutenant Viala de la Gendarmerie de Fronton. La Police Municipale était également présente.

Les propositions qui sont ressorties de cette réunion sont l'intervention à titre gratuit d'un référent sécurité-gendar-

merie qui peut se déplacer pour poser un diagnostic et remettre par la suite un rapport avec des préconisations et la mise en œuvre d'un dispositif de type « voisins vigilants » avec la coopération des entreprises. Cette démarche qui a reçu l'assentiment des artisans présents est une première. L'installation d'une caméra de vidéosurveillance à l'entrée de la Zone Artisanale par les entreprises est également prévue. Un second rendez-vous qui s'est déroulé dans un esprit tout aussi constructif que le précédent a permis de valider ces propositions.



Ne pas confondre modification et révision du plan local d'urbanisme

9^e modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le commissaire enquêteur a clôturé l'Enquête Publique qui se tenait sur la commune du 2 février au 5 mars 2015 inclus. Il vient de rendre ses conclusions. De nombreux Bouloccains ont donné leur avis en venant rencontrer le commissaire enquêteur.

Un bureau d'étude bientôt désigné pour la Révision générale du PLU

Suite à l'appel d'offres lancé le 4 décembre pour retenir un bureau d'études, 20 retraits de dossier ont été recensés et 9 bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offres. Après l'audition de 5 d'entre eux, le choix sera réalisé très prochainement.

Révision générale du PLU : démarches participatives

Plusieurs réunions préparatoires à la procédure de révision générale du PLU ont débuté :

- janvier : thématique développement économique,
- février : thématique paysage et patrimoine,
- mars : thématique économie et services.

Un courrier adressé à tous les résidents de Bouloc est joint à cette publication.

Service Urbanisme

De nouveaux horaires d'accueil du public (à partir du 15 avril) :

- **Lundi** :
De 9 h 00 à 12 h 00 - 14h 18h (ouvert au public sans rendez-vous).
- **Mardi** :
De 9 h 00 12 h 00 (sur rendez-vous uniquement) - Fermé l'après-midi.
- **Mercredi** :
De 9 h 00 à 12 h 00 (sur rendez-vous uniquement)
Ouvert de 14 h 00 à 18 h 00 (ouvert au public sans rendez-vous).
- **Judi** :
De 9 h 00 à 12 h 00 (sur rendez-vous uniquement)
Ouvert de 14 h 00 à 19 h 00 (ouvert au public sans rendez-vous).
- **Vendredi** : Fermé le matin - Ouvert au public sans rendez-vous de 14 h 00 à 18 h 00.

Pour toute information,
rendez-vous sur le site de la Mairie
www.mairie-bouloc.fr ou écrivez
directement à l'adresse dédiée au
Plan Local d'Urbanisme :
plurevision@mairie-bouloc.fr

Permanence architecte conseil

Le CAUE de la Haute-Garonne, en partenariat avec le Syndicat Mixte du SCOT Nord-Toulousain, met à votre disposition un service public de conseil aux particuliers. Ce nouveau service délocalisé a pour vo-

lonté d'aider les particuliers dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'amélioration de leur habitat. Les permanences sont prévues le deuxième mercredi de chaque mois, au siège du SCOT

Nord-Toulousain, 16 avenue de Fontréat, à Eurocentre, à Villeeneuve-lès-Bouloc. Les consultations avec un architecte conseil sont gratuites et sur rendez-vous, auprès du secrétariat du CAUE au 05 62 73 73 62.

Vie locale

De nombreuses animations sur le marché de plein vent

Avec le retour du beau temps, les animations se succèdent sur le marché de plein vent !

Au mois de février, la Municipalité proposait une animation - exposition sur le thème « sois net avec ta planète » ! Animation et jeux étaient au programme de cette matinée pour sensibiliser les habitants au tri sélectif qui passera en « porte à porte » courant 2015.

Au mois de mars, l'association « Les Amis de la Radio » assurait une animation musicale sur le marché. Au début de ce mois d'avril, une chasse aux œufs était au programme sur la place du village...

Si vous souhaitez proposer des animations sur le marché, contactez le service communication.



La lumière la nuit, pourquoi ?

L'heure de l'extinction des feux a sonné...



En coupant l'éclairage public nocturne, nous pouvons réaliser une mesure à la fois économiquement, énergétiquement et écologiquement avantageuse.

Dans le contexte financier actuel défavorable, pour une coupure de 1 h 00 à 5 h 00 du matin, comment résister à une facture énergétique réduite de plus du tiers ? Le coût annuel 2014 de l'éclairage public pour la commune est de 47 980 €. De plus, réduisons la pollution lumineuse, nuisance pour la faune et la santé humaine, avec un retour de l'alternance physiologique du jour et de la nuit ! Et attention aux idées reçues : les communes ayant adopté cette mesure n'ont pas subi d'incidence notable sur la sécurité des biens et des personnes.

Des horloges astronomiques, contrôlant 6 secteurs de Bouloc, sont déjà en place, et nous projetons d'en installer

peu à peu sur tous les coffrets (sachant qu'il y a plus de 80 coffrets). Par exemple, sur ces 6 horloges, pour une puissance de 8 KW, une extinction de de 1 h 00 à 5 h 00 du matin, du matin, l'économie réalisée serait d'environ de 900 € par an. (Sur 11 horloges, pour une puissance de 32 KW l'économie réalisée serait d'environ de 4 000 € par an.) Après délibération du conseil municipal, les Boulocains seront avertis des lieux et des dates des coupures via : Bouloc les nouvelles, les panneaux d'information municipaux ainsi que sur le site internet de la Mairie.

Parallèlement, une rénovation progressive de l'éclairage est mise en place, avec remplacement des vieilles ampoules très consommatrices par des ampoules de nouvelle génération, nous permettant d'économiser sur la consommation ainsi que sur l'abonnement.

Des arbustes autour du boulodrome



L'association CDCV (Comité de Défense du Cadre de Vie) a planté des arbres et des arbustes de variété locale. En lien avec l'association "Arbres et paysages d'autan" qui a donné les conseils et les choix des essences (cornouiller sanguin, lilas, nerprun alaterne, viorne lantane, ciste), CDCV a choisi un lieu délaissé, aride, et pourtant au

beau milieu du village : la bordure située le long du boulodrome, en face de la mairie. Sur cette pente désertique, 36 jeunes plants à racines nues ont été mis en terre. Cette démarche est fidèle à la charte du "Boulocain éco-responsable" qui recommande l'utilisation de paillis et d'essences locales peu gourmandes en eau. Avec le soutien

de la Municipalité et des Services Techniques pour la préparation du terrain, l'association a procédé à la plantation. Si cette expérience se révèle convaincante, l'association souhaite se lancer dans des projets plus ambitieux à l'automne prochain.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie...

Un service de collecte trimestrielle des gros encombrants est mis en place par la Communauté de communes du Frontonnais. Chaque trimestre et sur toutes les communes de la CCF, vos encombrants (canapés, matelas, cumulus...) peuvent être collectés sous condition de pré-inscription

au moins 8 jours avant la date de la collecte, auprès du pôle Protection de l'environnement, joignable par téléphone au 05.62.79.15.30 et par mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

Les prochaines dates :
10 juin, 16 septembre et 9 décembre 2015





Lundi 2 et mardi 3 mars, toutes les classes de l'école élémentaire ont assisté à « Rififi et Médiation », un spectacle de sensibilisation à la gestion non-violente des conflits pour les enfants de 6 à 10 ans. Proposé par trois artistes de l'Association Ressources Pédagogiques (A.R.P.), les formateurs et interprètes, concepteurs de ce spectacle, se sont inspirés du vécu des élèves.

L'histoire

Trois amis, Mimi, Fifi et Fafa, s'amuse joyeusement ensemble quand soudain... surgit le conflit imprévu qui s'envenime rapidement. Comment sortir de cette situation désagréable qu'aucun d'eux n'a vraiment voulue ? Heureusement, Fifi est là avec sa valise « Médiation » : elle coiffe la casquette de médiateur puis sort un à un les « outils » de la valise..... et la « magie » de la médiation opère ! Avec leur accord, elle aide Fafa et Mimi à trouver une solution satisfaisante pour chacun.

Interaction

Les clowns demandent des conseils aux spectateurs dont ils écoutent et apprécient les suggestions. Dans le rire et le plaisir, les enfants découvrent et s'approprient une approche constructive du conflit. Un spectacle drôle et efficace pour un apprentissage ludique de l'éducation relationnelle. Les enfants spectateurs sont partie prenante, parce que les clowns les prennent à témoin, mais aussi parce qu'ils s'identifient plus ou moins à leurs camarades montés sur scène et investis du rôle de médiateur. Cela les aidera, plus tard, à prendre le rôle d'acteur pour mieux gérer leurs conflits futurs et aider les autres à gérer les leurs, au lieu de se sentir démunis. C'est en effet souvent cette impuissance à trouver de meilleures options qui conduit à la violence.

« Bouloc les Nouvelles » a fait le tour des classes pour recueillir les réactions des enfants à chaud

Le spectacle a remporté un large succès auprès du jeune public, comme des adultes présents (enseignants, animateurs, parents). Si l'appréciation « spectacle rigolo » est fréquemment utilisée parmi les élèves des classes interviewées, certains d'entre eux comme **Swann, en classe de CE2**, ont été sensibles au travail d'acteur, notamment : « C'était très rigolo, j'ai adoré et pour faire ça, ils se sont bien entraînés ».

Pour d'autres, c'est la magie de l'identification aux personnages qui a opéré. Tout particulièrement au personnage de Fifi. C'est le cas de **Tia en classe CLIS** : « [] Moi le rôle que je préfère c'est celui de Fifi, celle qui fait la médiation ».

Fifi incarne la démarche de médiation. Une découverte pour **Hugo, Matéo et Yannis, élèves en classe de CE1/CE2** : « J'ai bien aimé et la médiation c'était intéressant je ne savais pas que ça existait » (**Hugo**);

« J'ai bien aimé parce que ça m'a appris la médiation que je ne connaissais pas » (**Matéo**);

« Moi j'ai beaucoup aimé parce que ça nous a appris des choses qu'on savait pas. Je ne savais pas qu'on pouvait bien se réconcilier, c'est pour ça que j'ai aimé ». (**Yannis**)

D'autres élèves, à l'image de **Shana, d'Amélie et de Noah en classe de CP**, disent apprécier la façon dont les personnages ont réglé leurs problèmes.

« **Shana** : « On nous a montré ce spectacle parce que quand on se dispute il faut faire des règles. Eux aussi ils se sont disputés et ils ont réglé les problèmes avec une mallette. Ça nous apprend que quand on se dispute, on pleure, on est triste, on est malheureux et fâché ».

« **Amélie** : « Ce qui m'a marquée c'est quand on explique les règles, qu'ils arrêtent de se disputer et qu'ils retrouvent le livre qu'ils avaient perdu ».

« **Noah** : « [] à chaque fois qu'il y avait une bêtise ils arrivaient avec la valise ».

Le message a aussi été entendu par Clémentine, Carla, Noah, Justine, Axel...

« **Clémentine (classe de CE2)** : « Ça apprend que quand on se dispute il peut y avoir plusieurs solutions : au lieu de se taper, se dire des méchancetés, on peut trouver des solutions pour arranger le problème. »

« **Carla** : « Ça ne sert à rien de se disputer, on peut trouver plusieurs solutions. »

« **Noah (classe de CE2)** : « On a vu des disputes où les personnes se frappent. Et quand personne ne pense à la médiation ils continuent de se frapper sans discuter. »

« **Justine (classe de CE2)** : « Pour régler les problèmes on a vu qu'il faut s'écouter entre nous et s'arranger pour moins se disputer ».

« **Axel (classe CE1/CE2)** : « J'ai bien aimé parce que ça nous expliquait comment on se réconciliait et c'était rigolo. Je pense qu'on nous l'a montré parce que ça peut aider à régler les problèmes. Au lieu de se bagarrer, dire ce qu'on a ».

Cependant, chez certains l'enthousiasme est de réserve

- « La technique est pratique mais elle est très longue à faire » jugent **Thiago** et plusieurs élèves en **classe de CE1/CE2 dont Séphora qui affirme** : « Je n'ai pas aimé parce que ça ne m'a pas fait rire. Quand ils faisaient la médiation c'était long ».
- **Maïlys en classe CLIS** est du même avis : « C'était un peu long quand ils réglait leurs problèmes. [] La médiation c'est long et ennuyeux parce qu'il faut parler longtemps. »
- **Pour Quentin en classe en classe CLIS**, le doute subsiste : « Moi j'ai déjà vu ce problème [celui d'être seul précise-t-il]. J'ai bien aimé comment ils ont réglé le problème mais je ne sais pas si ça peut se régler comme ça à l'école »
- **Pour Noah en classe CE2** : « [] La médiation ça ne marche pas toujours car il faut que les deux aient envie de régler le problème.»
- **Pour Nathan en Classe CLIS** : « [] C'était bien de voir comment ils réglait les problèmes. C'est difficile de parler chacun son tour.»



La médiation, ce n'est pas donc pas si facile que cela. Nous retenons des propos précédents que la démarche de médiation nécessite des efforts pour dialoguer et des efforts pour faire confiance. Mais pas seulement : la démarche de médiation peut paraître décourageante à force d'essayer encore et encore parce que le résultat n'est pas toujours immédiat.

Alors, au fil des classes et des propos, nous recueillons les principaux ingrédients pour réussir une médiation : être deux pour résoudre le problème ensemble ; s'écouter, s'entraîner à la médiation partout : à l'école, à la maison, au centre de loisirs :

C'est le sens des propos de ces élèves qui évoquent leur expérience

- **Amélie, classe CP** : « Dans la classe on a déjà essayé. En fait on faisait de la médiation avec un grand tableau où il y avait marqué des règles et à chaque fois quelqu'un posait des questions avec ce qu'on ressent, ce qui se passait. C'était marrant ».
- **Noé, classe de CP** : « Ça me rappelle aussi quelque chose parce que parfois on se chamaille avec ma sœur. Parfois quand je lui demande quelque chose et qu'elle était en colère elle me demandait d'aller dans ma chambre [] ».
- **Elena Classe CE1/CE2** : « Aux récréations on se dispute presque tout le temps et en fait on peut presque jamais jouer. Maintenant on fait de la médiation, on parle de la dispute entre nous. »
- **Swann, classe CE2** : « Cela m'a appris qu'avec mon frère je n'essayerai plus trop de faire de bagarres. »
- **Justine CLASSE de CE2** : « Moi, mon frère à la maison il fait que de me dire des gros mots et j'essaie de régler ça toute seule mais il continue [] ».
- **Mathilde, classe CE2** : « Comme dans le spectacle j'avais mis un bonbon de côté et mon frère l'a mangé. Après on s'est disputé mais on n'a pas réglé le problème. »
- **Lissia, classe CE2** : « Moi aussi, avec mon frère on se dispute souvent et on ne règle jamais les problèmes. »
- **Carla, classe CE2** : « Moi avant je ne pensais pas à la médiation mais maintenant je vais essayer de le faire. »
- **Justine, classe CE2** : « A la maison, on pourrait faire comme au spectacle, faire un déguisement et avec ce que vous allez nous distribuer, s'en servir quand on en aura besoin. »
- En fait, si « se faire punir » ne résout pas le conflit, alors suivons le conseil de **Rayan en classe CLIS** : « [] Les disputes c'est énervant, je préfère quand on s'amuse.»





Les petits reporters

Dans le cadre du centre de loisirs, 8 enfants de 6 à 11 ans ont répondu à des questions sur le thème de la violence. L'occasion de voir s'ils y ont déjà été confrontés et d'écouter leurs solutions. Ambre, Ema, Camille T., Camille G., Valentine, Noémie, Alexandra, Emeline ont joué les reporters

Est-ce que tu sais ce que c'est la violence ?

- **Tivizio (6 ans)** : C'est comme la méchanceté. Et être mal élevé.
- **Clémentine (8 ans)** : C'est quand on tape quelqu'un, on lui fait mal, dire des choses qui font mal au cœur.

Penses-tu qu'il y a de la violence au centre de loisirs ou à l'école ?

- **Sarah (10 ans)** : Il y a deux ans, un enfant ne savait pas trop parler et tout le monde se moquait de lui.

As-tu déjà été violent ?

- **Clémentine (8 ans)** : Oui j'ai déjà été violent. J'ai tapé parce que la personne m'énervait.
- **Evan (7 ans)** : Oui, un peu, j'ai tapé parce qu'on m'embêtait !

As-tu déjà subi de la violence ?

- **Thiago (8 ans)** : Oui on m'a poussé, on m'a tapé et je sais pas pourquoi

Pour toi quelle serait la solution pour qu'il y ait moins de violence ?

- **Matéo (10 ans)** : La solution serait qu'on soit tous d'accord : comme ça, ça irait, on resterait zen et on leur demanderait d'arrêter.
- **Alice (9 ans)** : Dire moins de méchancetés, peut-être qu'on se ferait moins taper.
- **Anne-Lise (7 ans)** : Le dire aux animatrices pour qu'ils se fassent gronder !



Neige en février

Neige en février, enfants émerveillés
Neige en février, activités glacées
Bonhommes de neige tous gelés.
Alors qu'on pataugeait ici dans la gadoue
D'autres enfants en pays ariégeois
Partaient, en inter centres, à Tuc et Sentenac en séjour
Construire des igloos.
Quelle joie !!!



Des invités aux vacances

Le centre de loisirs maternel 3/5 ans a accueilli les enfants de la crèche : chansons, farandoles, confection de brochettes de fruits et réalisation collective d'un dragon. Une façon de faire connaissance, de se fabriquer des souvenirs communs et ainsi demain de se reconnaître à l'école maternelle.

Une exposition interactive « SOIT NET AVEC TA PLANETE », poursuivant ainsi la thématique du recyclage. Mais cette fois ci, dans un domaine non plus artistique, mais de bonnes pratiques du tri sélectif.

Ainsi, une semaine durant, parents, enfants de 6 à 11 ans et nous aussi, avons eu l'occasion, à travers des bornes interactives, de réfléchir sur nos comportements de consommation : par exemple, gel douche ou savon ? Serviette ou papier ? La réalisation d'un quizz par les plus âgés a permis de rendre accessibles aux plus jeunes les panneaux portant sur la gestion des déchets par la compréhension de leur cycle de vie, depuis leur production jusqu'à leur valorisation ou élimination.

La parole est à l'expression

Des conseils d'enfants animés par des groupes de pairs.

Des 6/ 11 ans qui s'essayaient à des démonstrations de leur passion.

Bref, vous pouvez demander le livre de bord élaboré à l'occasion de ces vacances.

« Allons L'enfants de la poésie »

Dans le cadre du « Printemps des poètes », des poésies au centre et affichées à l'école.
Extrait Le cadavre exquis de l'Alae

Une étoile qui brille dans le ciel
A la couleur du miel
Le caramel a été trouvé par une abeille
Aujourd'hui je me réveille
Je regarde une bouteille

Il fait soleil
Je joue à « la bonne paye »
Qu'est-ce que j'ai sommeil !
Il ne faut pas toucher cet appareil
Mais personne ne peut être pareil.



Un carnaval toujours aussi populaire



Mercredi 18 mars,
le Carnaval
de Bouloc a
une nouvelle fois
rassemblé
un public nombreux



Le rendez-vous était donné en milieu d'après-midi pour défiler et faire la ronde aux couleurs des costumes du monde ! Les parents et les enfants étaient invités à venir avec tout ce qui roule : poussettes, brouettes, planches à roulettes, etc.

Au son de la Batucada des enfants de l'école de musique de Castelnau d'Estretfonds, le défilé s'est élançé derrière le tracteur qui transportait le Monsieur Carnaval 2015 : un bonhomme de neige dénommé Olaf.

Après avoir brûlé Monsieur Carnaval, les enfants, tous déguisés et colorés ont partagé un bon goûter.



"Ton thé t'a-t-il guéri ta toux" ?

Bouloc les Nouvelles : Daniel Massat, vous êtes le Président de l'association Sud-Ouest Moto Bike basée à Bouloc. Pouvez-vous nous présenter cette association ?

Daniel Massat : Sud-Ouest Moto Bike est une association qui permet de faire des rencontres avec des motards d'Europe et aussi du Monde, et d'organiser des journées de festivités et d'animations.

BLN : Les 25 et 26 avril vous allez organiser le premier salon du tatouage de Bouloc, la Convention Tatouage, qu'est-ce qu'on pourra découvrir lors de cet événement ?

Daniel Massat : On pourra se faire tatouer sur place par des tatoueurs de différentes nationalités. On y découvrira aussi des exposants de tee-shirts, de jeans, de bijoux réalisés avec différentes pièces de motos, de couverts et d'instruments de musique. Il y aura aussi sur place un camion de restauration.

BLN : Autour de la salle des fêtes, d'autres animations sont également prévues ?

Daniel Massat : L'après-midi nous aurons l'association « Jongle et rie ». Ils viendront faire des ateliers pour les enfants mais aussi pour les adultes : jonglerie, échasses, monocycles, boule d'équilibre, etc. Il y aura aussi un show US avec des voitures et motos Américaines. Dans l'après-midi, un petit groupe de Rock viendra jouer et le soir un concert avec un Groupe de Blues, les Money Makers. Le dimanche après-midi, il y aura une remise de prix pour les meilleurs tatouages.

BLN : D'où viendront les différents intervenants ?

Daniel Massat : Les tatoueurs viendront de France et d'Europe (Allemagne, Espagne, etc.) ainsi que les différents motards : d'Angleterre, Irlande, Espagne, Suisse, Allemagne, Norvège et de Belgique.



BLN : Que pouvez-vous ajouter pour donner envie aux Boulocains de venir ?

Daniel Massat : De la curiosité pour découvrir la Convention Tatouage, de la bonne musique, de belles voitures et motos et enfin de l'échange entre nationalités.

BLN : D'autres précisions ?

Daniel Massat : Le samedi la convention ouvre ses portes de 9 h 00 à minuit et le dimanche de 9 h 00 à 18 h 00. Le Prix d'entrée sera de 3 euros ainsi que pour le concert, gratuit pour les enfants jusqu'à 13 ans. Le dimanche matin, sur la place de la salle des fêtes, un petit déjeuner sera servi à toutes les Boulocaines et à tous les Boulocains.

La médaille du travail pour deux agents

A l'occasion du repas annuel rassemblant le personnel communal, deux agents ont reçu la médaille du travail, échelon argent, pour 20 ans de services au sein de la Mairie. Monique Coltro (notre photo), bien connue des Boulocains pour avoir travaillé sur les services accueil, état civil et comptabilité où elle s'occupe entre autres de la régie de la cantine, a reçu les félicitations de Madame le Maire avec la remise d'une médaille. Evelyne Cocault, du service entretien, excusée ce soir-là, a également été récompensée pour 20 ans de travail.



C'était la journée nationale du souvenir



Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date fait référence au 19 mars 1962, cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie.



Samedi 14 mars, la Municipalité et la FNACA organisaient cette cérémonie commémorative, autour du Monument aux Morts. Avant ce rendez-vous, une délégation est allée se recueillir au cimetière sur la tombe du soldat Vigneron. En présence de nombreux porte-drapeaux, d'élus, de représentants d'associations et de quelques habitants. C'est au rythme de l'orchestre d'Harmonie du Frontonnais, qu'il a été procédé aux dépôts de gerbes puis aux discours. Le maître de cérémonie, Gilbert Estampe, a ensuite donné la parole à Christian Eck qui a lu l'ordre du jour du Général Ailleret. Georges Demouch (Vice-Président délégué de la FNACA) a lu le message des anciens combattants et Michel Portes a lu le message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants avant que Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, ne termine la cérémonie. Un verre de l'amitié offert par la Municipalité a ensuite été servi.

Les brèves du Conseil Municipal

Séance du 2 mars 2015

- ✓ Débat d'orientation budgétaire
- ✓ Signature d'une nouvelle convention de coordination de la Police Municipale et les Forces de Sécurité de l'Etat
- ✓ Signature d'un nouveau protocole de participation citoyenne pour le quartier du Cardillou (Voisins vigilants)
- ✓ Signature d'un protocole de participation citoyenne pour la Zone Artisanale Lafitte (entrepreneurs vigilants)
- ✓ Nouvelle composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais passant de 40 à 32 sièges (voir ci-dessous).

Le nombre de représentants au Conseil Communautaire de la CCF (Communauté de Communes du Frontonnais) est en cours de changement, suite à la décision du Conseil Constitutionnel qui a déclaré contraires à la Constitution, les dispositions du CGCT relatives aux accords locaux passés entre les communes membres d'une communauté de communes, pour la composition du conseil communautaire. L'attribution des sièges par commune se fera désormais sur la base de la population municipale stricte au 1^{er} janvier 2015 (source INSEE). Suite à cela, la préfecture a pris un arrêté portant le nombre total de conseillers communautaires de la CCF à 32, contre 40 actuellement. La nouvelle répartition des conseillers communautaires entre les communes membres est fixée ainsi :

- Bouloc, 6 sièges (actuellement 6).
- Castelnau-d'Estretfonds, 8 sièges (8).
- Cépelet, 2 sièges (3).
- Fronton, 8 sièges (8).
- Gargas, 1 siège (2).
- Saint-Rustice, 1 siège (2).
- Saint-Sauveur, 2 sièges (3).
- Vacquières, 1 siège (3).
- Villaudric, 2 sièges (3).
- Villeneuve-lès-Bouloc, 1 siège (2).

En route pour la première exposition culturelle

La commission « sports, loisirs et culture » proposera l'exposition « Cuvée d'Artistes 2015 » du 30 mai au 3 juin. C'est une première ! Comment l'idée a germé ?

L'idée est venue d'une équipe passionnée qui a trouvé intéressant d'inviter l'art à Bouloc, où une manifestation de cette ampleur n'avait pas encore été proposée.

Qui pourra-t-on découvrir et qui va participer ?

Nous avons fait appel à des artistes locaux professionnels et amateurs dont les techniques sont variées. Une dizaine d'artistes participeront individuellement ainsi que deux associations boulocaines, sans oublier nos petits artistes en herbe de Bouloc.

Quel a été le cheminement pour mettre sur pied cette exposition ?

Nous travaillons sur ce projet depuis plusieurs mois déjà et avons fait appel essentiellement à des amateurs que l'une d'entre nous côtoyait déjà étant elle-

Membres actives de la commission « sports, loisirs et culture » sous la responsabilité de l'adjoint, Gilbert Estampe, nous avons rencontré Anne-Marie Fernekess, Christine Robert et Corinne Roux pour en savoir plus sur la première exposition culturelle Municipale.

même une habituée des expositions locales. Nous avons tenu à rencontrer chaque artiste afin qu'il nous présente les différents aspects de sa discipline et réserve au public des œuvres originales et personnelles qui nous donneront envie de partager leur univers. Nous prévoyons de renouveler cette manifestation chaque année.

Que souhaitez-vous dire aux Boulocains pour les inciter à venir découvrir cette exposition ?

Nous espérons que cette première « Cuvée d'Artistes » attisera la curiosité des Boulo-



cains et les incitera à venir découvrir nos artistes amateurs qui dévoileront certains de leurs petits secrets tout au long de l'ouverture de l'exposition. Vous y découvrirez tout le talent de peintres locaux de grande qualité. A l'occasion du vernissage qui se déroulera le samedi 30 mai à 11 h 30, dans la salle des fêtes, un cocktail sera offert par la municipalité. Si vous avez un peu de temps à consacrer à cette manifestation culturelle, n'hésitez pas, rejoignez-nous pour rencontrer nos artistes et découvrir leurs œuvres !



Christine, Anne-Marie et Corinne



Le Coup de Cœur de la Bibliothèque



Titre :
Little Pif : Il faut sauver la Reine !

Auteur :
Daniel Picouly

Illustrateur :
Frédéric Pillot

Editeur :
Albin Michel Jeunesse
Roman jeunesse

Vous rêvez d'aventure, de courses-poursuites, de secrets à protéger ? Vous aimez rire, chanter, vous battre à l'épée ? Vous adorez votre Reine et, en bon mousquetaire, vous détestez le Gros Gouvernement et ses sbires de pigeons qui interdisent tout ? Alors foncez...

Un roman de cape et d'épée, grand classique de la littérature française détourné avec beaucoup d'humour et mené par une bande d'oiseaux.

Des anecdotes truculentes et des illustrations farfelues animent le texte pour le rendre encore plus passionnant.

Rendez-vous sur le site <http://bibliotheque.mairie-bouloc.fr>

NAISSANCES

- Lison FOURCET LAGARDE - 13/01/2015
- Hugo BOUÉ - 20/01/2015
- Livia CASADEI - 22/01/2015
- Okyan ROBIN - 25/01/2015
- Margaux BILHERAN - 03/02/2015
- Mathis NICOULAU - 23/02/2015
- Jade DUPIET MANO - 27/03/2015
- Ulysse MESSEGUE - 30/03/2015

BAPTÊME

- Eléna CELLA - 21/03/2015
- Mathilde DESCAT - 04/04/2015

MARIAGE

- Thierry BRACONNIER et Dominique CARLIER 28/02/2015
- Jean NOYER et Nadia SFALI - 14/03/2015

DÉCÈS

- Anne-Marie COASSIN à 53 ans (22/01/2015)
- Alain HERVAULT à 63 ans (23/01/2015)
- Robert FOURMENTRAUX à 89 ans (08/02/2015)
- Gina BERTELLI (née RODELLA) à 91 ans (18/02/2015)
- Jean-Paul DEMMER à 74 ans (11/03/2015)
- Christine SCOUARNEC (Née DEBIL) à 51 ans (25/03/2015)

Au revoir Anne-Marie



Agent d'entretien et membre du service des écoles depuis 1999, Anne-Marie Coassin nous a quittés suite à une longue maladie à 53 ans. C'est avec beaucoup d'émotion que sa famille, ses amis et ses collègues lui ont rendu un émouvant hommage, fidèle à ce qu'elle était. Dévotion et perfectionnisme dans son travail, simplicité et gentillesse dans son relationnel : Anne-Marie était une femme appréciée de tous dont ses collègues et les élus qui l'ont côtoyée. Ils ne l'oublieront pas.

Bienvenue au restaurant "Le Dalexo"

A partir du 24 avril, "le Dalexo" ouvre ses portes sur la rue Jean Jaurès, à côté de la coiffeuse Nath Color. Passionnés de restauration, Anthony et Cécile vous accueillent tous les midis mais également les vendredis et samedis soirs dans un décor entièrement refait et modernisé. Cadre agréable, qualité et cuisine "fait maison" seront les maîtres mots de ce restaurant traditionnel composé d'une équipe jeune et dynamique. A noter que "le Dalexo" proposera également une partie "rôtisserie" avec poulets à emporter et livraison possible.

Renseignements : 05 61 74 07 60.



Les vœux aux acteurs économiques : une première



A la mi-janvier, le Conseil Municipal a adressé ses vœux aux acteurs économiques de la commune. Artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, entreprises ou encore professions libérales : ils étaient une soixantaine à avoir répondu à l'invitation de la Municipalité. Dans son discours, Madame le Maire a rappelé son attachement et son soutien à ces acteurs de proximité qui, au quotidien, tiennent une place importante dans le dynamisme de la commune. Un moment de rencontre et d'échanges.





L'Art s'expose à Bouloc

du 30 mai au 3 juin 2015

à la Salle des Fêtes

Invités d'honneur

Mercedes
PUJOL-TAKAHASHI
Artiste Textile

Rizu
TAKAHASHI
Céramiste

Ousmane
DERME
Sculpteur

Avec la participation
d'Artistes locaux
Adultes et Enfants

Entrée Libre

Cuvée
d'Artistes
2015

Exposition organisée
par la Commission
Sports, Loisirs et Culture

Démos
d'Artistes



Horaires : Samedi 30 et Dimanche 31 mai de 10h à 12h et de 15h à 18h

Lundi 1er, Mardi 2 et Mercredi 3 juin de 14h à 18h